

Une nouvelle étape a été franchie en septembre 2017 au sujet de la diffusion du projet de « Charte européenne de l'interconvictionnalité »¹.

Interconvictionnalité : des perspectives opératoires

Michel Aguilar, François Becker, Philippe Lazar, Bernard Quelquejeu, membres du Groupe international, interculturel et interconvictionnel (G3i)

Le projet de Charte européenne de l'interconvictionnalité a été présenté à un auditoire diversifié lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 septembre 2017 dans une salle du Sénat aimablement mise à notre disposition par le sénateur de Haute-Loire, M. Gérard Roche. Celui-ci a chaleureusement accueilli l'auditoire et évoqué de façon éclairante le texte en question.

Quelques points essentiels de la Charte ont alors été explicités par l'un de ses rédacteurs. Celui-ci a notamment commenté la définition du concept de conviction : « un assentiment de l'esprit tout entier – raison, volonté et sentiment – appuyé sur des justifications jugées suffisantes pour entraîner l'adhésion ». Une conviction comporte toujours « une part inaliénable de subjectivité, qui lui confère un caractère d'inachevable, d'ouverture à la remise en question, une touche d'incertitude », toutes dimensions qui ouvrent au dialogue interconvictionnel et le rendent même nécessaire : une conviction ne peut s'affirmer qu'au contact, le cas échéant rugueux mais toujours non-violent, avec d'autres convictions. Un effort pédagogique s'impose pour bien faire comprendre que l'interconvictionnalité prend acte des différences de conviction et a pour objet central

de permettre des actions communes tout en ayant des finalités différentes.

Plusieurs pistes d'approfondissement et de mise en œuvre de l'interconvictionnalité ont alors fait l'objet de débats nourris avec l'auditoire. On peut en particulier retenir les suivantes :

- La diffusion de ce concept est essentielle à l'échelle européenne, c'est une étape à notre portée, mais il en est d'autres et l'ancienne représentante de la Tunisie à l'UNESCO, Emna ben Brahim Abbes, présente dans l'assistance, nous a fortement conviés à prendre contact avec cette organisation.
- Le Maire de Strasbourg, Roland Ries, également présent, nous a invités à réfléchir à la façon dont les politiques pourraient concrètement prendre appui sur des débats interconvictionnels dans leur modes de raisonnement lors des processus de prise de décision.
- Il est souhaitable dès maintenant de prendre contact en France avec divers interlocuteurs institutionnels, dont le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et, en Europe, avec des organisations de la société civile susceptibles de partager notre intérêt pour ce sujet et bien entendu avec les institutions européennes officielles. ☺

¹ Voir *Diasporiques* n° 37, avril 2017, p. 19-23.